

HORS-SÉRIE SECOURS ET SOINS D'URGENCE À LA PERSONNE

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS, DES MARINS-POMPIERS ET DES POMPIERS MILITAIRES

SOLDATS DU FEU

SAPEURS - POMPIERS

DE FRANCE

magazine

L'AVENIR
DU SECOURS
À PERSONNES
EN FRANCE



M 03121 - 20H - F - 14,90 € - RD



NUMÉRO SPÉCIAL SSUAP

NUMÉRO HORS-SÉRIE 29 AVRIL 2024

TROIS SDIS AU DIAPASON GRÂCE À URGSAP INTEROP'

En s'équipant de la même solution de suivi des bilans numérisés, les Sdis de l'Ardèche, du Gard et de l'Hérault ont rendu leurs échanges d'informations plus complets, plus rapides, avec une meilleure traçabilité. UrgSAP InterOP' a aussi induit un meilleur fonctionnement au sein de chacun de ces Sdis.

Depuis décembre 2023, ça bouge dans l'Hérault suite au déploiement d'UrgSAP InterOP'. « Cette solution concerne toute la phase du secours, de l'alerte à la prise en charge des victimes, jusqu'à leur réception à l'hôpital », résume le commandant Jean-Baptiste Treilhes, chef de projet UrgSAP au Sdis 34. Le changement s'invite d'abord sur le terrain puisque les 160 VSAV et VLSM du département sont progressivement équipés d'une tablette avec le logiciel à la disposition des chefs d'agrès.

Les médecins et les infirmiers du SSSM en sont eux aussi dotés avec une interface que l'éditeur du logiciel, A Propos, a adaptée à leurs missions. Pour tous, l'abandon des fiches papier au profit du numérique fait gagner du temps et elle a ouvert des possibilités d'enrichir les données. Ainsi, la tablette prend des photos à joindre au bilan, ou encore elle peut intégrer un ECG issu du moniteur



Le chef d'agrès renseigne au fur et à mesure l'UrgSAP qui peut être consulté en live par la régulation médicale.

multi-paramétrique. La fiche-bilan gagne en qualité et en fluidité en facilitant les échanges. Scanner un QR code suffit pour récupérer les informations d'une victime et les transmettre sans déperdition ni risque pour la protection des données RGPD, grâce à un stockage sur

un serveur sécurisé. Dans un évènement multi-victimes par exemple, le passage de relais se trouve facilité puisqu'un VSAV qui arrive sur les lieux peut récupérer toutes les informations nécessaires à la prise en charge des victimes auprès des moyens de secours déjà sur place.

Le déploiement d'UrgSAP InterOP' améliore également le sort des sapeurs-pompiers en intervention. « Nous développons une fiche SSO », affirme le lieutenant-colonel Michel Cherbétian, chef du projet SUAP 3.0 au Sdis du Gard.

Une régulation plus efficace

L'infirmier ou le médecin peut, en tapant le matricule de l'agent sur sa tablette, remonter son dossier médical. Sur un malaise cardiaque par exemple, cela lui permet d'avoir connaissance des antécédents et des traitements. « Un gain de chance énorme pour le sapeur-pompier », se félicite-t-il. Cette fluidité impacte la coopération entre tous les acteurs de la chaîne de secours, comme l'explique Jean-Baptiste Treilhes : « Les chefs d'agrès remplissent leur bilan sur tablette et ils l'envoient sous forme dématérialisée au centre 15. » De quoi diminuer le flux des communications téléphoniques et renverser les habitudes : dans la majorité des cas, le chef d'agrès n'a plus à appeler le 15 mais c'est la régulation qui le contacte via la tablette pour l'interroger si besoin. « Le gain annuel est de 10 000 heures de

discussion entre les chefs d'agrès et le Samu », estime Michel Cherbétian.

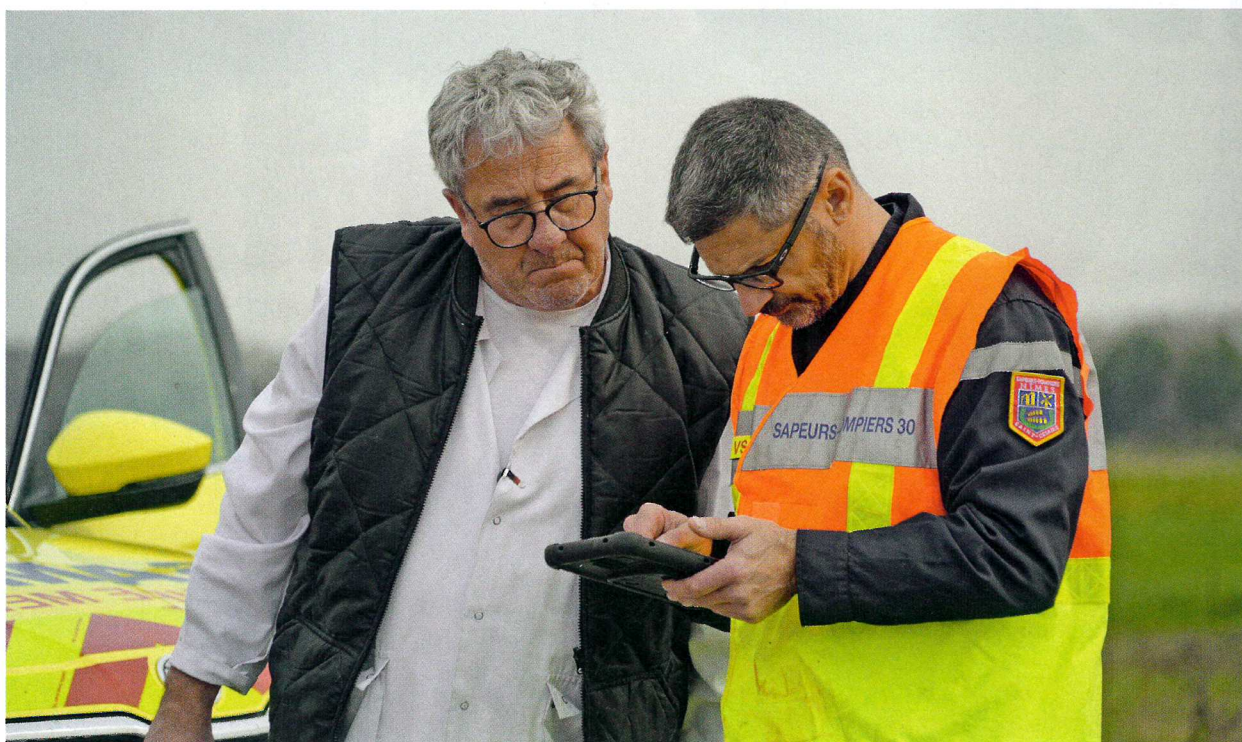
Une coopération améliorée

« Lorsque la régulation est validée, le service des urgences reçoit à son tour la fiche bilan », poursuit Jean-Baptiste Treilhes. Ce partage avec le SAU améliore les chances des victimes car le bilan est consultable avant même que le VSAV arrive aux urgences. Un laps de temps précieux pour préparer la prise en charge médicale, notamment des victimes signalées en rouge pour leur criticité. En Ardèche, le lieutenant-colonel Guillaume Defudes, chef de projet UrgSAP, y voit un progrès vital dans la réponse du SSUAP : « Nous avons des délais de route de plus de deux heures en moyenne, voire jusqu'à quatre heures. » D'autres gains sont encore à venir dans son département : « Nous aurons NexSIS l'année prochaine, récupérerons leurs données dans la fiche bilan et transmettrons les bilans dans le connecteur national NexSIS. »

L'équipement avec UrgSAP InterOP' de ces trois Sdis, qui partagent tous au moins une frontière commune, vient également faciliter les évacuations en

traversant les frontières départementales. « Nous partageons beaucoup d'hôpitaux avec l'Ardèche, confirme Michel Cherbétian dans le Gard. Parfois, nous allons à Aubenas ou eux évacuent sur Alès. Grâce à UrgSAP InterOP', les hôpitaux voient les ambulances leur arriver, quel que soit le Sdis. »

Une telle amélioration de la chaîne de secours a nécessité, en amont de l'adoption d'UrgSAP InterOP', un effort supplémentaire de coordination puisque les Sdis sont allés présenter la solution aux établissements hospitaliers et aux Samu. Sans compter les échanges préparatoires au sein des Sdis, comme dans le Gard notamment : « Nous avons fait travailler ensemble le SSSM, la pharmacie, les services techniques, l'informatique et l'opérationnel », tient encore à souligner Michel Cherbétian. Ces gains ne sont pas définitifs comme l'espère Guillaume Defudes : « Le point fort de la solution est l'autonomie de personnalisation des fiches dont nous disposons en interne si on souhaite améliorer quelque chose. » De quoi ouvrir encore d'autres perspectives d'amélioration de la chaîne de secours pour ces trois Sdis. ■



L'utilisation de la tablette sur site permet aux autres acteurs via un simple QR code de récupérer les données des victimes.